Rapport annuel 2022

AGENCE RÉGIONALE
DU LIVRE & DE LA LECTURE
HAUTS-DE-FRANCE

“ Les rêves sont un langage. Ils ne sont ni divinatoires,
ni prémonitoires.
Ils ne font qu’essayer de te dire ce que tu n’oses encore t’avouer.
Tout ce qui fait ton rêve est déjà en toi. ”

IAN MANOOK, *YERULDELGGER*, ALBIN MICHEL, 2013, P.295

Introduction
PAGE 6

Pilotage & administration
PAGE 10

Activités spécifiques des pôles
PAGE 20

Conclusion
PAGE 46

Vie d'équipe
PAGE 40

Introduction

© Claire Fasulo

Un rapport d'activités est toujours un travail d'équilibre et de bascule.
Il permet de porter autant le regard en arrière, pour dresser un bilan ou permettre une évaluation, qu'en avant, afin de se redonner une perspective, une direction, un sens.
Je suis heureux de signer mon premier rapport d'activités en tant que directeur de l'Agence régionale du livre et de la lecture des Hauts-de-France, aux côtés d'une équipe engagée et enthousiaste.

De l'enthousiasme et de l'engagement, il en a fallu à l'équipe pour se relancer après trois années difficiles et la profonde mutation opérée par l'Agence en quelques mois. L'opération est connue mais elle mérite d'être rappelée.

En 2018, la fusion des deux centres régionaux des lettres Nord–Pas-de-Calais et Picardie ouvrit une période de trois ans où l'Agence a cherché à additionner les actions des deux structures autant que les effectifs des deux équipes. Son projet culturel et scientifique, *Le livre au cœur*, témoigne de cette tentative, renforçant ici certains axes déjà bien travaillés, abandonnant là certaines actions remarquables, en initiant parfois de nouvelles, multipliant ailleurs des problèmes sans trouver les moyens de s'en soustraire. En 2020, la situation devint intenable, entraînant des départs en chaîne, une division profonde avec de nombreux professionnels, des audits et enquêtes exponentielles et bien des interrogations des partenaires et des adhérents, le tout sur fond de pandémie.

En cela, l'année 2021 fut un pivot. Si, en janvier 2021, l'Agence était encore cet amalgame de structures et d'actions, en juin elle présenta les signes d'une stabilisation en cours en se dotant de nouveaux statuts, en listant les chantiers à mener, puis en lançant la procédure de recrutement pour une nouvelle direction (voir le rapport d'activités précédent qui dresse le bilan des années 2018-2021). L'année 2022 s'ouvrit sur la perspective d'un véritable projet de structure à construire d'ici juin 2023, pour être effectif et opérationnel sur la période 2024-2026. Sur cette période, le Projet culturel, scientifique, éducatif et social permettra à l'Agence d'exercer pleinement son rôle d'organisatrice et de coordonnatrice du secteur du livre à l'échelle régionale, en dialoguant avec ses partenaires. De 2021 à 2023, l'Agence vit donc une période de mutation profonde.

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif avec l'équipe de l'Agence.
Je les remercie toutes et tous, individuellement et collectivement.

FRANÇOIS ANNYCKE

Focus

L'année 2022
résumée en 15 événements représentatifs

MOIS	2022
Janvier	Prise de poste de la nouvelle direction Mise en ligne du nouveau site internet
Février	Rencontre de l'équipe de la BNF avec les équipes culturelles du territoire Signature des protocoles de partenariat avec l'association des éditeurs, l'association des libraires d'en haut et le Réseau des maisons d'écrivain (Arras)
Mars	Accompagnement de l'autrice Romane Lefebvre à la Foire du livre de Bologne (Italie)
Avril	Comité de pilotage culture-prison avec la DISP et la DRAC (Lille) Formation URSSAF à la Villa Marguerite Yourcenar (Saint-Jans-Cappel)
Mai	Rencontres nationales des bibliothèques numériques de références (Arras)
Juin	Assemblée générale de l'Agence, au Louvre-Lens Livrodrome lancé nationalement à Liévin Marché de la poésie (Paris)
Juillet	Validation du plan de rayonnement des lettres régionales avec l'association des éditeurs, la Région et la DRAC Hauts-de-France
Août	Lancement du Diagnostic de filière avec le CNL, la DRAC et la Région
Septembre	Inauguration de l'exposition thématique *Sublimes animaux* à Cambrai, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (Cambrai, le Labo) Journée d'étude sur le thème « illettrisme et monde du travail » (Laon)
Octobre	Livre Express Régional en marge du festival des livres d'en haut (Lille)
Novembre	Journées des pôles associés de la BNF (Paris) Nouvelle convention d'occupation des locaux du site d'Arras signée avec la Communauté urbaine d'Arras
Décembre	Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil en compagnie de 20 auteurs et 13 éditeurs (Montreuil, Île-de-France) Commission VAL du CNL (Paris)

... et en 30 lieux

Nous étions à : Abbeville, Albert, Amiens, Arras, Boulogne-sur-Mer, Calais, Cambrai, Chantilly, Compiègne, Coucy-le-Château, Douai, Dunkerque, Laon, Lens, Liévin, Lille, Loos-en-Gohelle, Pierrefonds, Roubaix, Saint-Amand, Saint-Jans-Cappel, Saint-Omer, Tourcoing, Valenciennes, Vendin et aussi Bologne (Italie), Bruxelles (Belgique), Montreuil, Paris, Rouen, entre autres !

Pilotage & administration

La vie associative

Réorganisation des fonctionnements collectifs

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Des discussions engagées dès septembre 2021 ont permis de faire aboutir le travail collectif au sein des instances bénévoles et des instances salariées, ce qui déboucha sur un règlement intérieur adopté, à l'unanimité, en Assemblée générale, le 23 juin 2022. Il comporte cinq parties : une partie commune aux adhérents et salariés, une partie dédiée aux questions de harcèlement, une partie spécifique à la vie salariée, une partie spécifique à la vie associative. La dernière partie a pour objet les procédures à mettre en place et les mesures à prendre dans le cas où le règlement intérieur n'est pas respecté.

NOUVELLES PRATIQUES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Après un travail de clarification des rôles de chaque instance indiquée dans les statuts, la multiplication des réunions a été l'occasion de préciser certaines modalités de fonctionnement. De nouveaux usages voient le jour : les réunions de Bureau se déroulent en visio, les réunions de CA en présence, soit à Arras ou Amiens où l'Agence dispose de bureaux, soit chez un partenaire ou un acteur culturel, afin d'en découvrir les problématiques.

LES COMMISSIONS

En 2020, l'Agence ne disposait plus que d'une commission, qui rassemblait tous les professionnels du patrimoine écrit, graphique et littéraire. En 2021, cette situation a permis à l'Agence de repenser les modalités de travail collectif, autant du côté salarié que du côté des instances bénévoles. Ces modalités sont maintenant inscrites dans le règlement intérieur, qui détermine également le rôle des pilotes de commission. Ces pilotes, une fois choisis en commission et validés par le CA, disposent d'une feuille de route pour deux ans. Le rôle et la place des groupes de travail ont également été précisés.

LES PILOTES DES COMMISSIONS :

Commission patrimoine : Eric Berriahi (archives municipales d'Abbeville).
Commission vie littéraire : Sophie Mille (On a marché sur la bulle), Luana Vergari (autrice), Elisabeth Bourgois (autrice).
Commission développement des pratiques : Stéphane Aucante (auteur), Christian Morzewski (professeur honoraire, membre du CESER).

COMITÉ DE SUIVI ET COMITÉ D'ORIENTATION

Nouvelle instance créée en continuité de l'audit et en raison de la situation instable de l'Agence pendant l'année 2021, le Comité de suivi prend aujourd'hui toute sa place dans l'organisation du travail de l'Agence. C'est le lieu de dialogue de gestion entre la direction de l'Agence et les conseillers livre et lecture de la DRAC et de la Région. Il s'est réuni huit fois en 2022. En complément a été créé en 2022 un Comité d'orientation, chargé, une ou deux fois par an, de rassembler le Bureau et le Comité de suivi. Son objet est d'assister la mise en œuvre de la politique de l'Agence et d'en assurer l'évaluation. Le comité d'orientation a été saisi pour lancer le Diagnostic du livre par le CNL, la DRAC et la Région.

DOUZE RÉUNIONS STATUTAIRES SE SONT DÉROULÉES AU COURS DE L'ANNÉE

RÉUNION	DATE	PRINCIPAUX POINTS À L'ORDRE DU JOUR
Bureau	21 janvier (En Visio)	- Présentation du site internet - Présentation du calendrier annuel - Finalisation des protocoles de partenariat avec les associations - Débat d'orientation sur le festival du livre de Paris - Discussion d'organisation interne sur la place et le rôle de la direction et du comité de suivi par rapport aux instances associatives
Conseil d'administration	23 février (Pôle culturel St-Vaast Arras)	- Présentation du site internet et des nouvelles dynamiques - Premières nominations de pilotes de commission - Définition et validation des périmètres d'action de la direction - Tirage au sort des tiers sortants 2022-2023-2024
Bureau	25 mars (En Visio)	- État des lieux de l'équipe (arrivées/départs) - État des lieux financiers - Dynamiques collectives engagées - Organisation du 23 juin au Louvre-Lens - Règlement intérieur
Bureau	10 mai (En Visio)	- Question bi-site - Question du recrutement au poste économie du livre
Conseil d'administration	17 mai (AR2L Amiens)	- Présentation et arrêt des comptes 2021 - Préparation de l'AGE et de l'AGO du 23 juin à Lens : bilan d'activités, élection du tiers sortant, ateliers de discussion - Présentation du Règlement intérieur - Point sur le Livrodrome des 24 et 25 juin à Liévin
AGE	23 juin (Louvre-Lens)	- Présentation et vote du règlement intérieur
AGO	23 juin (Louvre-Lens)	- Rapport moral et d'orientation du Président - Vote des comptes 2021 et du Bilan d'activité - Renouvellement du tiers sortant du CA - Ateliers de discussion (après-midi) sur «le livre en mutation»
Comité d'orientation	4 juillet (En visio)	- Mise en place du travail du PCSES - Lancement du travail de diagnostic de filière
Bureau	12 septembre (En Visio)	- État des chantiers travaillés cet été - Ressources humaines - 2022 en fin de parcours, 2023 en profil
Conseil d'administration	21 septembre (FRAC Amiens)	- Élection du nouveau Bureau - Point d'étape 2022 et actions à mener - Perspectives budgétaires 2023 - Point RH
Bureau	21 novembre (En Visio)	- Point RH - Échéances 2022 - Finances 2022 et 2023 - PCSES, diagnostic de filière, CA
Conseil d'administration	13 décembre (Bibliothèque de Roubaix)	- Retours sur quelques actions réalisées sur le 2e semestre 2022 - Point RH - Calendrier d'actions 2023 et quelques focus - Point sur le BP 2013 - Adhésions et cotisations : propositions pour 2024

Composition des instances associatives

Les adhérents

167 ADHÉRENTS EN 2022

Depuis 2021, le nombre d'adhérents amorce une remontée. En 2022, 167 structures ou personnes ont adhéré à l'Agence, soit une augmentation de 9% par rapport à 2021. Parmi ces 167 adhérents, 54 sont de nouvelles adhésions, dont la moitié est originaire du Nord (qui connait la progression la plus forte en nombre d'adhérents cette année), et près de 40% d'entre eux sont des auteurs ou autrices du Groupe 1 (Collège 2) qui, lui aussi, a connu la plus forte hausse du nombre d'adhérents. Le taux de renouvellement des adhésions 2021-2022 est de 26%. Ce taux incite l'AR2L Hauts-de-France à mener une réflexion sur un travail de « fidélisation » de ses adhérents.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

La répartition géographique des adhérents reste globalement la même depuis 2018. En 2022, le nombre d'adhérents originaires du Nord a progressé passant de 44 à 58. Pour les autres départements, ce nombre est resté stable. Comme les années précédentes, les départements du Nord et de la Somme sont ceux pour lesquels on compte le plus grand nombre d'adhérents, traduisant ainsi le poids de la population et la concentration d'acteurs pour le Nord et l'historique de la Picardie, où la Somme était déjà le département qui comptait le plus d'adhérents.

RÉPARTITION PAR GROUPE D'ACTIVITÉS

La répartition des adhérents du Collège 2 est restée globalement la même que les années précédentes. La seule variation notable, qui à elle seule justifie la réforme des statuts, est la place plus importante donnée aux artistes-autrices et auteurs, plus nombreux en 2022 (43 adhérents) qu'en 2021 (33 adhérents), nourrissant le Groupe 1, le plus représenté parmi les adhérents 2022 (26%). Viennent ensuite le Groupe 5 de la lecture publique et le Groupe 2 des éditeurs et éditrices (respectivement 21% et 20%).

Une remarque concernant la répartition des bibliothèques entre les Groupes 5 de Lecture publique et 6 du Patrimoine : les bibliothèques conservant des fonds patrimoniaux étant également des bibliothèques de lecture publique, ces établissements pourraient être classés dans chacun de ces deux groupes. Le choix a été fait en fonction du souhait des établissements lors de leur adhésion et en fonction du travail mené par l'Agence avec ces établissements sur leurs fonds patrimoniaux.

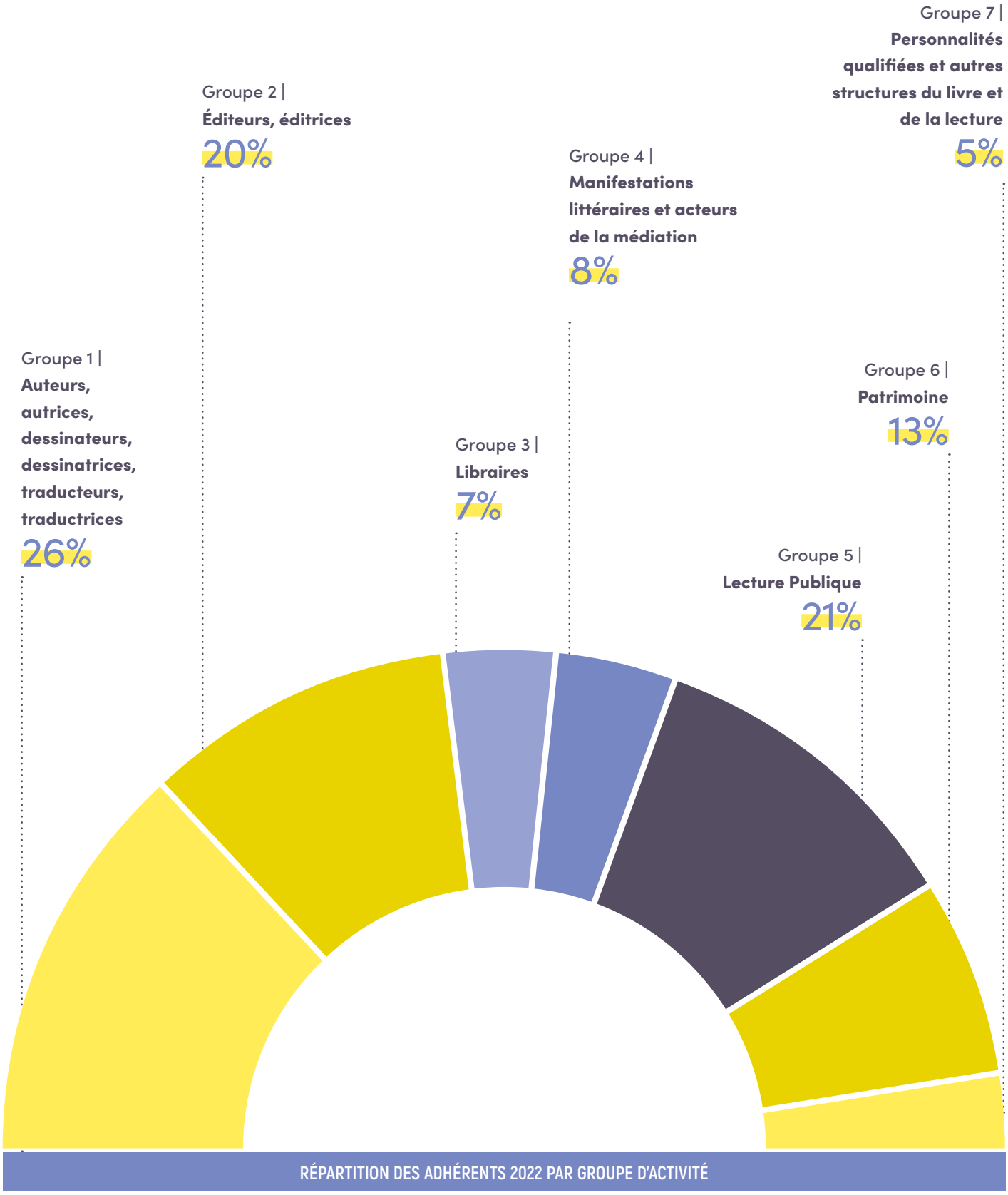

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS 2022 PAR GROUPE D'ACTIVITÉ

Le Conseil d'administration 2022 (issu des élections de l'AG du 23 juin 2022)

COLLÈGE 1 - COLLÈGE DES FINANCEURS PUBLICS

Groupe 1 – Membres fondateurs : État et Conseil régional des Hauts-de-France (4 sièges)
— MULTON Hilaire, Directeur régional des Affaires Culturelles des Hauts-de-France
— FERRANDI Florence, SGAR, Cheffe de mission Politiques de cohésion
— DECOSTER François, Conseiller régional (Suppléante : JOLY Claire, Conseillère régionale)
— MOYSE Dominique, Conseiller régional (Suppléant : LORIC Jean-Christophe, Conseiller régional)

Groupe 2 – Financeurs récurrents (4 sièges)
— MUYLAERT François-Xavier, Communauté Urbaine d'Arras, Conseiller communautaire (Suppléant : AUDEGOND Mickaël, Communauté Urbaine d'Arras)

COLLÈGE 2 : COLLÈGE DES ACTEURS DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Groupe 1 - Auteurs, autrices, dessinateurs, dessinatrices, traducteurs, traductrices (3 sièges)
— BOURGOIS Élisabeth, Autrice, scénariste
— LEROY Hervé, Auteur, journaliste
— PIGNERO (PÉCHON) Bernard, Auteur

Groupe 2 - Éditeurs, éditrices (3 sièges)
— BRISSON Dominique, Cours Toujours Éditions
Suppléant : HENRY Daniel
— GUILLON Gilles, Éditions Gilles Guillon
— LE BOËL Jean, Éditions Henry

Groupe 3 - Libraires (3 sièges)
— LELEUX Philippe, Librairie du Labyrinthe

Groupe 4 - Manifestations littéraires et acteurs de la médiation (3 sièges)
— AMOUR Cécile, Communauté de communes Picardie des Châteaux
— LEONETTI Sylviane, La Ville aux Livres
Suppléant : TESSIER Grégory (Médiathèque de Creil)
— MÉRIAUX Pascal, On a marché sur la bulle

Groupe 5 - Lecture publique (4 sièges)
— CHAMBON Lucie, Communauté de communes du Val de Somme
— HOCHART Hélène, Bibliothèque d'Abbeville
Suppléant : BERRIAHI Éric (Bibliothèque patrimoniale et Archives d'Abbeville)
— KALFA Emmanuelle, ABF-Groupe Hauts-de-France (Association des Bibliothécaires de France)
— THILLIEZ-FERNANDES Émilie, Bibliothèque départementale de l'Aisne

Groupe 6 - Patrimoine (2 sièges)
— DE CLIMMER Esther, Médiathèque et Archives de Roubaix
Suppléante : LAVIÉVILLE Élise
— TRICOTTET Geneviève, Réseau des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires des Hauts-de-France
Suppléante : CONTASSOT Angéline

Groupe 7 - Personnalités qualifiées et autres structures du livre et de la lecture (2 sièges)
— MORELLI Stéphanie, Maison de la Poésie des Hauts-de-France
— MORZEWSKI Christian, Président honoraire de l'Université d'Artois

Le Bureau 2022 (élu en conseil d'administration du 21 septembre 2022)

Les membres du bureau sont :

— Pascal Mériaux (On a marché sur la bulle), Président
— Élisabeth Bourgois (autrice et scénariste), Vice-Présidente
— Hélène Hochart (Ville d'Abbeville, bibliothèque), Trésorière
— Christian Morzewski (président honoraire de l'université d'Artois), Trésorier adjoint
— Lucie Chambon (Communauté de communes du Val de Somme), Secrétaire
— Jean Le Boël (éditions Henry), Secrétaire adjoint

Travailler en réseau à l'échelle régionale & nationale

Créer et animer un réseau régional d'associations partenaires

Dans la logique de reconfiguration de l'ensemble du secteur, et afin d'améliorer les relations professionnelles entre toutes et tous, l'Agence a proposé à trois associations de signer des protocoles de partenariat permettant de fixer les domaines d'intervention et leurs limites dans le champ du livre et de la lecture. L'idée est de clarifier par écrit ces périmètres pour faciliter le travail et le rendre plus efficace sur le terrain, en évitant notamment les missions doublons. Un premier travail de convention qui s'est soldé par un moment officiel de signature en février 2022. Il associe à l'Agence le Réseau des maisons d'écrivain, l'association des éditeurs des Hauts-de-France et l'association des Libraires d'en haut (voir la partie Création, production et rayonnement, pour les protocoles avec les associations d'éditeurs et de libraires).

ASSOCIATION DES ÉDITEURS

Le protocole identifie les missions et prérogatives de chacune des structures au sujet des accompagnements individuels, de la formation, des foires et salons, de la surdiffusion, du projet de structure de diffusion-distribution, de la communication et du travail de représentation.

ASSOCIATION LIBR'AIRE

Le protocole identifie les actions partagées ou particulières de chacune des associations sur les sujets de l'interprofession, des accompagnements individuels des librairies et des maisons de la presse, d'actions de surdiffusion, de la communication, et du travail de représentation.

RÉSEAU DES MAISONS D'ÉCRIVAIN

Le protocole met en place des convergences sur les questions d'interprofession, de public, de communication de journée d'étude, de valorisation du patrimoine, de représentativité. Dans ce cadre, une opération estivale a eu lieu avec Le Courrier Picard, et un accompagnement sur la communication (voir partie communication).

S'impliquer dans la Graineterie

IMPLICATION DANS LE COLLECTIF

Pour ses bureaux amiénois, l'Agence partage les bâtiments avec plusieurs autres structures : l'ACAP (pôle image régional), Haute-Fidélité (pôle musique actuelle régional), Ombelliscience (pôle de culture scientifique), Actes pro (fédération régionale de compagnies de théâtre), RME (réseau des maisons d'écrivain). Dans ce cadre, une première phase de discussion et d'interconnaissance a été engagée en 2022, afin de mieux connaître les contours des structures. Des actions sont prévues en 2023. L'Agence en assure la présidence depuis 2022, la trésorerie est assurée par Ombelliscience, le secrétariat par l'ACAP.

UNE EXPÉRIMENTATION AVEC ACTES PRO

À titre d'expérimentation, une première journée d'étude a été coorganisée avec Actes pro le 11 juin, dans le cadre des Rendez-vous de la BD d'Amiens. Intitulée « De la scène à la bulle, aller-retour », elle interrogeait la relation entre l'édition BD et la scène, avec différentes personnalités du livre et du spectacle qui rassembla des artistes aussi divers qu'Anne Conti, Grégory Ghezzi, Régis Hautière autour de la journaliste indépendante Alexandra Oury, et Cécile Morel, Philippine Brenac, Sonia Déchamps et David Prudhomme autour de Daniel Muraz (Le Courrier Picard). 25 personnes par demi-journées ont pu y assister – 42 inscrits au total.

Collectif régional art et culture Hauts-de-France (CRAC)

Le collectif régional art et culture rassemble des associations, collectifs et fédérations qui structurent chacune un champ culturel, afin de partager certaines problématiques communes. Un livre blanc a été réalisé, à partir des discussions issues des élections régionales et des journées de concertations, qui a été présenté en conférence de presse en mai 2022, puis en réunion à la DRAC des Hauts-de-France en juin. L'occasion d'apprendre qu'un organisme de concertation entre les collectivités et les acteurs culturels devrait voir le jour, qui associe la dynamique régionale du CRAC avec les directives nationales qui poussent les territoires à se munir d'instance de concertation entre collectivités et acteurs du spectacle vivant (COREPS). Ces Comités régionaux des professions du spectacle, instaurés partiellement depuis 2004, sont incités à se constituer au plus vite par le ministère de la Culture, via une circulaire parue le 28 février 2022. Dans les Hauts-de-France, l'instance en gestation prendrait en considération l'historique régional, notamment avec le CRAC, et serait étendu à tous les champs culturels. La mise en place de ce COREPAC devrait intervenir en 2023 ou 2024.

Par ailleurs, en juillet, la Région a repris les cadres du dialogue avec le CRAC. Les réunions de travail associant la Région et le CRAC ont repris une régularité depuis septembre, notamment sur la question de la circulation des œuvres et des artistes.

Participer à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)

CO-PRÉSIDENCE

Depuis juillet 2022, à la suite du départ d'Arnaud Ducoudray, directeur de Bretagne Livre et Lecture, l'un des trois postes de présidence était vacant. En raison de l'implication du directeur de l'AR2L Hauts-de-France sur les dossiers notamment du Festival du livre de Paris, et des premières négociations autour d'une présence collective à la Foire du livre de Bruxelles coordonnée possiblement par la FILL, le poste a donc été proposé au directeur de l'AR2L Hauts-de-France qui a été élu à l'unanimité. Il est en particulier chargé des dossiers des représentations collectives, du lien avec la Fédération des éditions indépendantes et de salons nationaux et internationaux, en relation étroite avec la commission FILL-Eco et sa présidente Agnès Demé (ALCA).

PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES COLLECTIVES INTERNES

La FILL est organisée en commissions, réparties en fonction des pôles : patrimoine, communication, vie littéraire, économie du livre, illettrisme, administration… Deux à trois réunions par pôle ont été organisées. L'Agence a été chaque fois représentée. Un travail spécifique a été mené sur l'axe culture-justice (voir partie Développement des pratiques). Enfin, la question des bases de données des agences, centralisées pour certaines dans le RIC hébergé par la Philharmonie de Paris, pose un problème. En effet, certaines fédérations notamment du spectacle vivant, avec lesquelles la FILL mutualisait cette base, quittent le dispositif. L'avenir de ce travail commun est un enjeu pour les années 2023 et 2024 notamment.

Autres participations

CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Le CNL organise plusieurs commissions qui donnent leur avis sur les dossiers de demande de subvention. Dans le cadre de ses relations avec les membres de la FILL, le CNL invite des salariés des agences à siéger dans ces commissions ; chaque personne nommée est en place pour trois ans et représente l'ensemble des structures régionales. L'AR2L siège à la commission VAL (librairie) et la commission Partir en livre.

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES CULTURELLES (CHEC)

Dans le cadre de ses séminaires réguliers, le CHEC a invité le directeur de l'Agence à expliquer le fonctionnement du secteur du livre, et à présenter les problématiques spécifiques de la région Hauts-de-France. Le CHEC se réunit le plus souvent à Paris et parfois en région, comme en juin 2022 à Pierrefonds et Villers-Cotterêts. Il réunit des représentants des directions des grands établissements culturels nationaux.

Construire des dynamiques transversales au sein de l'Agence

Le Projet culturel, scientifique, éducatif et social de l'Agence pour 2024-2026

ÉTAT DES LIEUX DU TRAVAIL RÉALISÉ

Dans un premier temps, et en perspective de l'Assemblée générale de l'Agence, temps fort associatif annuel, la nouvelle direction a souhaité mener une évaluation du travail déjà réalisé par l'Agence depuis 2018, au regard de ses missions fondatrices et des conventions qui la lie à différents organismes régionaux et nationaux (BnF, DISP, DRAC, Région, FILL, CUA...).

Cette évaluation a donné lieu à deux rapports d'activités. Le premier cahier a permis de faire un bilan du travail réalisé pôle par pôle depuis 2018 (parfois même depuis 2008). Il est disponible pour tout le monde. Le second était réservé aux adhérents. Il était consacré à la vie statutaire, la vie de l'équipe sur cette même période, et les difficultés traversées. Ce travail d'évaluation, en faisant un bilan à partir de la fusion en 2018, a servi de base à la construction du futur projet de l'Agence pour les années 2024-2026.

LANCER LES PISTES D'UN PROJET À VENIR

Ensuite, sur la base des discussions que les bilans ont entraînées, tant dans l'équipe que dans les instances associatives, les premières pistes de réflexion ont été portées au débat avec les adhérents lors de l'après-midi de l'Assemblée générale de juin 2022. Sous le chapeau « le livre en mutation », il s'agissait de débattre des premières idées et perspectives pour lancer le travail de conception du Projet culturel, scientifique, éducatif et social de l'Agence pour les années 2024-2026. Une fois la synthèse des échanges opérée, et croisée avec les débats des commissions et rencontres diverses, les grands axes du PCSES ont été validés en comité d'orientation de juillet 2022, et le calendrier de travail a été validé en Conseil d'administration de décembre 2022. L'objectif est de présenter le cadre du PCSES pour validation au Conseil d'administration de mars 2023, ce qui permettra ensuite de mettre en place une convention pluriannuelle d'objectifs (et ses critères d'évaluation) prévue à la signature de la Région en fin 2023.

Le Diagnostic de filière, le Contrat de filière

En parallèle aux activités relancées au sein de l'Agence, des discussions ont eu lieu entre le CNL, la DRAC Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France. L'idée est de concevoir un Contrat de filière, qui aura pour finalité de rendre plus rationnelles les logiques de financements publics, les uns par rapport aux autres, autant qu'au regard des besoins du terrain. C'est pourquoi, le comité scientifique de juillet a également lancé la démarche d'un Diagnostic de filière destiné à faire un état des lieux de la situation des auteurs, autrices, éditeurs, éditrices, libraires, organisations d'événements littéraires. Ce diagnostic a été confié à l'Agence. À charge pour elle, et pour le cabinet Asdo désigné en octobre 2022 pour mener ce travail, de faire aboutir cette enquête et d'en présenter les grandes lignes en juin 2023.

Observatoire du livre et de la lecture

L'une des missions importantes de l'Agence est centrée sur l'observation et l'analyse de situation. Chaque pôle développe une veille informative et documentaire, permettant de relayer les informations importantes pour les professionnels concernés, de compiler des informations pour des études en cours ou à venir, de faire état des appels à projets, calendriers de dépôts de dossiers, nouveautés des acteurs régionaux, etc.

En 2022, l'Agence a souhaité aller plus loin en posant les bases d'un baromètre régional du livre et de la lecture : création, production, médiation, fréquentations, prêts, achats... Les bases du baromètre ont été construites avec les partenaires (association Les Libraires d'en haut, Association des éditeurs indépendants des Hauts-de-France, médiathèques départementales...). Une première synthèse a été réalisée par Adeline Poivre en juillet. Cette synthèse a servi de base pour la mise en place du travail de diagnostic confié au cabinet Asdo. Ce baromètre pourra être finalisé à l'issu de ce diagnostic.

Développement du travail avec l'Education nationale – Des professeurs détachés

Travailler avec des professeurs détachés était un souhait de longue date de l'équipe. Après plusieurs discussions avec les académies de Lille et Amiens en 2021, la mise en place de ce dispositif a été permise en deux temps : en septembre 2022 avec l'académie d'Amiens, début 2023 avec l'académie de Lille, au moment où les deux administrations fusionnaient. Depuis septembre, Mikael Coadou participe au travail de l'Agence à raison de 4h par semaine. Son travail est orienté davantage sur l'accompagnement des pôles Patrimoine et Communication, étant basé à Amiens. La seconde personne sera basée à Arras et devrait s'orienter davantage sur les questions de développement des pratiques et de lien avec la création. Cette mission de lancement a permis de mettre en place une lettre d'information à destination des enseignants, intitulée Autour du livre.

Avec le pôle Communication et le pôle Patrimoine, Mikael Coadou a également développé des exercices pédagogiques autour de l'exposition virtuelle *Sublimes animaux*.

Le Livrodrome

Le Livrodrome est un parc d'attractions littéraires itinérant et gratuit qui, pendant un mois l'été, s'installe tous les deux jours dans une ville différente, pour 24 heures. Il invite les adolescents à participer à plus de 15 attractions littéraires et ludiques, adaptées à leur univers, puis à repartir avec des livres grâce, notamment, aux chèques-lire offerts. Au fil des nombreuses discussions entre son coordinateur, Gauthier Morax, l'Agence et les partenaires territoriaux, en 2022, après un prélude à Paris, le Livrodrome a été lancé à Liévin, en présence de Pascal Perrault, Directeur général du CNL, et de Hilaire Multon, Directeur de la DRAC Hauts-de-France, l'occasion d'étendre le dispositif sur deux jours. Près de 1 500 adolescents ont découvert ces attractions. Prévues initialement pour être dans le jardin public, elles durent être rapatriées dans la médiathèque en raison d'un orage inopiné. Deux libraires ont été associées (Cap Nord et Tour et détours). Plus de la moitié des attractions étaient portées par des artistes et acteurs culturels régionaux. Avec notre partenaire pour cet événement, la radio PFM, nous avons pu co-réaliser douze émissions de radio, dont la moitié impliquant des jeunes de Liévin (écoles, collèges et lycées). L'accompagnement de l'Agence a permis de réfléchir à d'autres manières d'inclure le Livrodrome aux autres dynamiques locales afin de servir de levier sur certains territoires. En 2023, nous envisageons d'accueillir le Livrodrome avec la communauté de communes du Picardie des Châteaux.

Activités spécifiques des pôles

Pôle Patrimoine

Globalement : un pôle dans la continuité

Le pôle Patrimoine, porté par Julie Proust et Amandine Haslin, est l'un des pôles les plus stables de l'Agence.. Il a traversé les difficultés de la structure en parvenant à assurer ses missions depuis 2018.

Ce qui ne l'a pas empêché d'organiser une vaste réflexion sur ses propres pratiques, objectifs et organisations, permettant à chacun de ses membres bénévoles et salariés et aux partenaires d'intégrer les nouvelles perspectives de l'Agence.

RÉORGANISATION DE LA COMMISSION PATRIMOINE

Dans cette dynamique, la commission patrimoine a repensé son fonctionnement lors de trois rendez-vous : un premier en visio pour réfléchir collectivement à cette nouvelle organisation (20 janvier 2022), puis en présentiel à Compiègne (3 mars 2022) et à Calais (8 décembre 2022). L'année idéale devrait être ponctuée par deux commissions. La première est celle qui permet de dresser, en plénière, le bilan de l'année précédente, de signaler les chantiers de l'année en cours, et, en groupes de travail, d'ouvrir les perspectives pour l'année suivante.

La seconde permet d'expliquer en plénière les choix opérés pour l'année à venir, et, en groupe de travail, de réfléchir à leur mise en œuvre. Entre ces deux rendez-vous pourrait être mis en place un comité scientifique qui pourrait être chargé d'accompagner les choix stratégiques.

Le signalement

PLAN RÉGIONAL DE SIGNALEMENT DES FONDS PATRIMONIAUX

L'Agence continue son travail avec, en perspective, l'année 2025 comme échéance nationale pour achever le signalement des fonds d'imprimés antérieurs à 1830 et de certains fonds particuliers ou thématiques. En 2022, le travail s'est organisé avec les archives et bibliothèque d'Abbeville, les bibliothèques de Calais, Dunkerque et Soissons. 3 350 exemplaires ont été catalogués, et 60 000 notices ont été versées dans la base patrimoine du CCFr (venus des archives de la Somme, des bibliothèques d'Arras, Compiègne, Soissons, Senlis). À cela s'ajoute 14 notices de fonds qui ont été créées ou complétées.

Pour réaliser ce travail minutieux, trois vacataires ont été recrutés en milieu d'année jusqu'au premier semestre 2023 : Jeanne Cuvillier, Rémi Hurtrez et Lucie Jacquin (11 mois de vacation).

SIGNALEMENT DES MANUSCRITS ET FONDS PRIVÉS

Un travail approfondi a également été mené dans neuf bibliothèques (Dunkerque, Valenciennes, Calais, Compiègne, Tourcoing, Douai, Arras, Le Cateau-Cambrésis et Saint-Amand-les-Eaux) pour signaler les manuscrits et les fonds d'archives privées, notamment par une catalogueuse itinérante, Lucie Jacquin. Au total, 23 fonds ont été traités, soit 18 620 composants créés et 1 439 composants corrigés. Le 31 décembre 2022, 19 inventaires ont été publiés sur le logiciel de la BnF TAPIR, et 4 restaient en validation. On peut également signaler la formation suivie par notre vacataire Lucie Jacquin avec la BnF, qui lui permet maintenant de former elle-même des professionnels au logiciel TAPIR.

La numérisation

PLAN RÉGIONAL DE NUMÉRISATION

L'année 2022 marque la fin du plan régional de numérisation concertée tel qu'il a été construit dès 2017. Dans la perspective de l'ouverture prochaine d'une antenne de la BnF à Amiens chargée en particulier de la conservation de la presse, et en suivant les nouveaux axes de nos partenaires, nous orienterons l'année 2023 sur une étude de la presse, afin d'ouvrir un nouveau plan régional de numérisation concertée de la presse locale ancienne.

En attendant, il fallait finaliser le plan régional de numérisation engagé, notamment avec le pôle culturel Saint-Vaast d'Arras, les bibliothèques de Clermont-de-l'Oise, Soissons et Laon, et avec la bibliothèque du château de Chantilly. Le travail a été achevé : armoriaux de la collection Le Pez, manuscrits de la famille Cassini, fonds Louis Cotte, fonds de littérature jeunesse O'Connor et manuscrits littéraires divers ont été numérisés, soit au total 36 manuscrits, 71 imprimés, 43 photos, 44 pièces d'archives, ce qui revient à 23 852 vues (documents à retrouver sur le site de l'Armarium).

NUMÉRISATIONS CONCERTÉES SUR LES CHAÎNES DE LA BNF

La BnF nous met à disposition ses chaînes de numérisation sur la base de thématiques identifiées : histoire locale, langues régionales, sociétés savantes. Les documents numérisés proviennent des bibliothèques d'Amiens, Douai, Valenciennes et musée de Condé-Chantilly, ainsi que de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, pour un total de 301 imprimés, soit 43 110 vues. Cet ensemble est en cours de mise en ligne sur Gallica.

ARMARIUM

L'Armarium, la bibliothèque numérique du patrimoine écrit, graphique et littéraire des Hauts-de-France, a été réinterrogé tout au long de l'année 2022, notamment à la faveur d'initiatives collaboratives intéressant tous les professionnels du patrimoine et de l'enseignement, à savoir la mise en place d'expositions virtuelles thématiques. En 2021, la première exposition, Balade dans les Hauts-de-France, était prototypale. Elle a permis d'expérimenter le travail collaboratif. La deuxième, Sublimes animaux, a été réalisé avec l'aide active de professionnels des structures d'Abbeville, Arras, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Chantilly, Compiègne, Douai, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Amand, Saint-Omer, Soissons et Valenciennes. Ce travail a été valorisé à Cambrai lors des Journées européennes du patrimoine, lors d'une présentation qui rassembla près de 40 personnes. Elle a fait l'objet d'une mise en avant par le ministère de la Culture. Enfin, un travail avec le professeur mis à disposition par le rectorat d'Amiens a permis la mise en place de modules spécifiques pour les plus jeunes (voir « actions transversales »).

Au total, on compte plus de 50 visites de l'Armarium par jour soit 20 000 sur l'année (9 190 en 2020), 93 200 pages vues (66 600 en 2020), 17 900 documents accessibles en ligne (16 200 en 2020) et 28 partenaires (22 en 2020). À cela s'ajoute la réalisation de trois cartes de communication et 9 marque-pages qui contribuent à faire connaître encore davantage ce portail. Un travail spécifique a été réalisé avec le professeur détaché à partir de cette exposition (voir la partie « projets transversaux »).

Quelques autres actions réalisées

JOURNÉES D'ÉTUDE ET FORMATIONS

Le pôle patrimoine accompagne les professionnels du patrimoine dans la maîtrise des outils liés à leurs fonctions, mais aussi dans la réflexion liée à leur pratique. Une formation sur les plans de sauvegarde a été organisée à Boulogne-sur-Mer.

RENCONTRES NATIONALES DES BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES DE RÉFÉRENCES

L'Agence a également organisé les rencontres nationales des BNR, bibliothèques numériques de références. Prévues à l'origine en 2021, celles-ci ont pu avoir lieu dans un climat épidémique plus saint, et ont rassemblé 150 personnes de toute la France sur deux jours. Les rencontres BNR ont été organisé avec les partenaires nationaux (SLL, DRAC et BnF) et territoriaux (Région, Département du Pas-de-Calais), ainsi que l'université d'Artois à Arras.

COMMUNICATION RÉSEAU

Le patrimoine développe un service de communication très suivi, nourri de 87 posts sur Instagram (22 en 2020) et 10 stories, comptabilisant 8 538 vues, et 1 890 interactions. Sur Facebook, les 14 publications ont généré 15 300 interactions.

À cela s'ajoute un travail de veille permettant le relais sur le site internet de l'Agence des éléments d'actualité, de formations, de dispositifs d'aide, ainsi que la création d'une lettre d'information dédiée. Cet organe de communication est à destination des professionnels du patrimoine et de tous ceux que ces sujets intéressent. Elle s'obtient par simple abonnement en ligne.

BNR
2022

BIBLIOBUS DE L'AISNE, ANNÉES 1930, photographie issue du fonds du Comité américain pour les régions dévastées (C.A.R.D.), Bibliothèque municipale de Soissons, CARD_1_3_007.

Pôle Développement des pratiques (lecture, écriture)

Globalement : l'approfondissement des missions

LE NOUVEL INTITULÉ

Dans la continuité de la réorganisation de l'Agence, le service appelé en 2018 « lutte contre l'illettrisme » est devenu en 2021 « pôle développement des publics ». Mais il est apparu au cours des réunions que cette notion de « public » ne rendait pas compte du travail du pôle. Cela revenait à plaquer le principe d'une structure culturelle comme un théâtre ou une bibliothèque sur la réalité d'une agence, qui n'a pour public prioritaire que les professionnels. Et par ailleurs, l'action du pôle, porté par Florence Flamme, doit aussi permettre de conforter des savoirs, d'ouvrir des lecteurs à d'autres lectures… C'est pourquoi la réflexion a continué sur le nom du pôle, qui est devenu après discussion en commission « pôle développement des pratiques (lecture, écriture) ».

À rebours de ce que cette valse d'appellations pourrait faire penser, le pôle est stable et structuré, permettant un déploiement fort de ses actions selon trois axes principaux : la mission d'appui aux bibliothèques en milieu pénitentiaire ; la mission accessibilité et prévention de l'illettrisme ; les expérimentations en médiation.

LA COMMISSION

En lien avec cette structuration, et comme annoncé dans le rapport d'activités précédent, nous avons rassemblé une première commission « Développement des pratiques ». Réalisée le 7 juin 2022 au Zèbre, bibliothèque et centre culturel d'Albert, cette première réunion a permis de choisir parmi ses 22 membres deux pilotes de commission :

Stéphane Aucante (auteur), Christian Morzewski (président honoraire de l'Université d'Artois et membre du CESER).

Cette commission est appelée à se réunir une fois par an, afin de faire le bilan des réalisations du pôle et de choisir les objets et orientations des groupes de travail qui se réuniront toute l'année.

Appui aux bibliothèques en milieu pénitentiaire

DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS ET DES ANIMATIONS

Le travail d'accompagnement auprès des bibliothèques en milieu pénitentiaire s'appuie sur une étude de l'existant réalisée en 2021, et sur la convention qui lie la DISP, la DRAC et l'Agence, et qui a été signée en octobre 2021. Dans ce cadre, fin janvier l'Agence a proposé de porter un dossier commun au CNL pour développer des collections et des animations, en partenariat avec les bibliothèques publiques. Entre le 14 janvier et le 15 juin 2022, deux réunions opérationnelles ont été menées, rassemblant Agence, DRAC et DISP. Douze établissements pénitentiaires ont participé au projet, soit 21 bibliothèques. De nombreuses interactions avec les correspondants des centres pénitentiaires et maisons d'arrêt ont été organisés pour que 2700 livres – soit près de 40 000 € – puissent être achetés auprès de 10 librairies indépendantes, et que des animations puissent se mettre en place début 2023. Ce travail sera reconduit et développé en 2024.

CONVENTIONNEMENTS ET GROUPES DE TRAVAIL

Ces énergies collectives ont donné l'impulsion à l'écriture et la signature de conventions entre bibliothèques en milieu pénitentiaire et communes, avec l'aide de l'Agence ou des médiathèques départementales, en fonction des situations. Ces conventionnements à géométries variables ont donné l'idée de créer un groupe de travail spécifique qui permettra de coordonner le travail à l'échelle régionale dès 2023, avec les BDP concernées et l'ABF.

MISE EN PLACE DU COMITÉ DE PILOTAGE

En lien avec la convention signée entre DRAC et DISP, un comité de pilotage permet de faire un état des lieux annuel de la situation, du travail engagé et des pistes envisagées. Placé sous la houlette de Madame Decroix (directrice de la DISP) et de Monsieur Multon (directeur de la DRAC), ce comité de pilotage s'est réuni le 8 avril 2022.

PARTICIPATION GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL CULTURE-JUSTICE

En avril 2022, à l'invitation des ministères de la Culture et de la Justice, la Fédération interrégionale pour le livre et la lecture (FILL) accompagne la création d'une plateforme de ressources destinée à sensibiliser, informer et outiller tous les acteurs mobilisés sur des projets autour du livre à destination des personnes placées sous main de justice. La plateforme sera complétée par la rédaction d'un plaidoyer pour le développement de la lecture en milieu pénitentiaire, en direction des établissements relevant du ministère de la Justice. Ce projet est mené en partenariat avec la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DOPJJ), avec le Service livre et lecture (SLL) et la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratisation culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture. Le Pôle est impliqué dans la dynamique des groupes de travail et la rédaction collective, ce qui nécessita au moins huit réunions nationales de concertation sur l'année.

Accessibilité et prévention de l'illettrisme

CHALLENGE « FORMATIONS DE BASE ET CULTURE », ET CONCOURS D'ÉCRITURE 2021 AVEC L'AROFESEP

En 2019, l'AROFESEP organisait la première édition du Challenge régional illettrisme. En 2021, l'Agence a été sollicitée pour le co-organiser, du lancement en février jusqu'à la clôture le 25 juin 2021 (cinq réunions d'organisation). La valorisation s'est effectuée au Louvre-Lens en présence de nombreux participants. Le challenge aura lieu tous les deux ans, avec chaque fois un nouveau partenaire.

ANNUAIRE DES ACTEURS DE LA LANGUE FRANÇAISE, DANS LE CADRE DU PACTE LINGUISTIQUE

De nombreux partenaires dont la Région Hauts-de-France, l'État et plusieurs collectivités territoriales, se sont engagés en faveur d'une meilleure prise en compte des priorités linguistiques dans les territoires, un engagement qui a pris la forme d'un pacte, co-écrit. À travers ce pacte, plusieurs missions ont vu le jour, dont une mission de recensement et de cartographie des acteurs de la langue française, de la francophonie et des langues régionales. En novembre 2021, l'Agence a été missionnée pour réaliser leur recensement. Le travail a été présenté une première fois en comité technique le 31 mars, puis a été validé en comité de pilotage le 8 mai 2022.

Les signataires de ce pacte sont : Roselyne Bachelot-Narquin (ministre de la Culture), Xavier Bertrand (Président de la Région Hauts-de-France), Nicolas Fricoteaux (Président du Conseil départemental de l'Aisne) et Alexandre de Montesquiou (Président de la Communauté de communes Retz-en-Valois).

JOURNÉE ILLETTRISME & MONDE DU TRAVAIL : QUELLE PLACE POUR LA CULTURE?

Trois ans après le succès de la première journée d'étude « Illettrisme : coopérer pour aller plus loin », le 14 septembre 2019 à la Médiathèque de Cambrai, l'Agence a organisé en partenariat avec l'ANLCI, le CESER Hauts-de-France, la Bibliothèque départementale de l'Aisne et le Centre Ressources Illettrisme & Illectronisme de l'Aisne (CRII 02), une nouvelle rencontre à Laon le jeudi 15 septembre 2022 qui a rassemblé 80 participants. Une réussite de bon augure pour la suite des actions à mener sur le territoire, et qui débouchera en 2023 sur un partenariat avec la Caisse centrale d'action sociale des énergéticiens-gaziers (CCAS, et CMCAS pour les caisses locales).

Expérimentation en médiation

EXPÉRIMENTATION EN MÉDIATION : LA FABRIQUE À LI(V)RE

À compter de janvier 2023, l'AR2L Hauts-de-France expérimente un projet d'accompagnement et de circulation des auteurs à destination des structures mettant en œuvre des projets avec des auteurs et accompagnant des publics empêchés ou éloignés du livre et de lecture. Ce projet s'intitule « Fabrique à Li(v)re », s'inscrit dans le programme Territoires du livre porté par la Fill, et financé par la Sofia. Cette dernière souhaitait expérimenter, avec les structures régionales du livre, un nouveau dispositif de rencontres d'auteurs en région. L'expérimentation a été lancée pour l'automne 2022 et devrait se dérouler chaque année. Plusieurs régions participent à l'expérimentation via leur SRL ou équivalent, avec pour objectif de toucher des structures et des publics variés sur le territoire, notamment en cherchant de nouvelles façons de faire.

JOURNÉE PROFESSIONNELLE AVEC TEC-CRIAC À CULTURE COMMUNE

La Plateforme numérique de ressources Culture ; Arts / Travail est animée par TEC-CRIAC et soutenue par le ministère de la Culture. Chaque année, TEC-CRIAC s'associe à un partenaire pour organiser les Rencontres de la Plateforme. Pour l'année 2022, TEC-CRIAC a fait appel à l'AR2L Hauts-de-France. La journée consacrée au thème « Écrire le travail » s'est ainsi tenue le mercredi 30 novembre 2022 à Culture Commune à Loos-en-Gohelle et rassemblée 36 participants.

Autres actions du pôle

ACCOMPAGNEMENTS D'ASSOCIATIONS

L'Association nationale de Retraités (Pas-de-Calais) possédait l'ancienne bibliothèque de la poste d'Arras. À la suite d'une réorganisation de leur locaux, l'association a fait appel à l'Agence pour faire dons de ces ouvrages (1 700 ouvrages). Ils ont pu être répartis entre la bibliothèque de Neuville-Vitasse (près de 900 livres) et de Monchaux-sur-Ecaillon.

VEILLE

Le pôle Développement des publics continue de mener une veille importante, pour abonder le nouveau site internet de l'Agence (actualités, journées professionnelles/formations, dispositifs d'aides, etc.). Le pôle Développement des publics a également lancé une lettre d'informations sectorielle, avec une parution tous les deux/trois mois.

D'autres actions ont été menées par le pôle dans le cadre de missions transversales.

Pôle Création, production, rayonnement

(ex-pôles vie littéraire et économie du livre)

Globalement : un pôle réorganisé ; une appellation nouvelle

En 2021, les réflexions entamées ont permis de tracer des territoires communs entre vie littéraire et économie du livre. Les questions d'accompagnements, de rémunération, de suivi des créations (par des artistes-auteurs et autrices vivant dans la région ou des maisons d'édition domiciliées en Hauts-de-France) ; des questions de perspectives, autant sur la production ou l'écologie, que sur des objectifs de médiation ou d'animation. Le départ de Vincent Lahoche, le 31 mars, puis la reconfiguration de l'Agence en pôles, ont conduit à rassembler en un pôle ce premier circuit du livre (vie littéraire + économie du livre), puis à recruter une nouvelle personne pour la coordination du pôle. Virginie Jalain nous a rejoint le 12 novembre.

On peut souligner qu'Adeline Poivre, assisté de Thomas Le Déaut, a porté avec constance et professionnalisme la partie «vie littéraire» de ce pôle. L'année 2023 s'ouvre sur de belles perspectives avec la mise en place d'un diagnostic de la filière et la perspective d'un Contrat de filière, qui impliquera pour 2024 tous les actrices et acteurs du livre concernés par ce pôle, légitimant ce nouveau nom, plus représentatif de la transversalité de ses activités : Création, production et rayonnement. Un changement acté lors du CA de décembre 2022.

L'ANIMATION DU COLLECTIF

En attendant la réorganisation précisée ci-dessus, la partie «vie littéraire» s'est réunie par deux fois en commission : à Douai le 27 avril avec 25 participants, et le 24 novembre à Compiègne avec 30 participants. Ces deux cessions

ont permis d'imaginer les actions à mener en 2023 et les orientations à prendre pour l'avenir, autant qu'à identifier les difficultés des professionnels. Les trois pilotes de commission : Sophie Mille (On a marché sur la bulle), Luana Vergari (autrice), Elisabeth Bourgois (autrice).

Pour la partie « économie du livre », bien qu'aucune commission ne se soit réunie, le travail a été intense avec les associations sectorielles.

Une commission Création, production et rayonnement devrait se réunir une première fois en 2023. Elle sera imaginée comme un espace d'animation du Contrat de filière en cours de finalisation.

L'accompagnement des artiste-auteurs et autrices

Sur ce volet, l'année a été imaginée dans la continuité des années précédentes, avec la prise en compte d'une nouvelle association sectorielle, l'Association des écrivains, présidée par Elisabeth Bourgois et qui a déjà manifesté son intention de travailler de façon étroite avec l'Agence.

L'AIDE INDIVIDUELLE

Adeline Poivre a fait un travail de suivi et d'accompagnement individuel remarquable, avec l'aide, sur neuf mois de Thomas Le Déaut. Plus de 40 artistes-auteurs et autrices ont bénéficié d'accompagnements personnalisés sur cette période, sans compter les nombreux échanges de mails pour du conseil, des pistes de financements, d'éditions…

LA PARTICIPATION AUX DISPOSITIFS NATIONAUX

Certains dispositifs d'aide aux artistes-auteurs et autrices sont portés par l'Agence, soit directement, soit en partenariat. C'est le cas du programme « Un auteur à Bologne » porté par la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, qui a permis à Romane Lefebvre de rencontrer des éditeurs de toute l'Europe, et au-delà.

UN ATELIER RECONDUIT EN L'ÉTAT, POUR UN COMPAGNONNAGE ARTISTIQUE

Il était difficile de se projeter dans un moment de renouvellement du bail avec la Communauté urbaine d'Arras. C'est pourquoi nous avons reconduit en l'état les conventions d'usage de l'atelier, qui fut occupé par Jean-Michel Darlot et Luana Vergari. Le bail renouvelé en novembre permet de repenser les choses.

UN STUDIO DÉDIÉ AUX EXPÉRIMENTATIONS DE PARTENARIATS

C'est aussi le cas des occupants du studio d'artiste situé sur le site d'Arras, qui a hébergé Damien Gète de janvier à avril avec L'Autre lieu (structure d'arts plastiques à Arras). Cet artiste-plasticien travaille le mot comme matière et a animé plusieurs ateliers avec des lycéens. Une résidence de printemps était prévue initialement avec Charles Pennequin, mais elle a été décalée à septembre et octobre. Cette résidence s'est construite en partenariat avec la Maison de la poésie, Colères du présent et les Libraires d'en haut. Il a participé à plusieurs événements régionaux (Beuvry, Arras, Lille, Villeneuve-d'Ascq) et a pu achever son livre, *Petite bande* qui fait écho aux commandes des structures associées et à cette résidence (sortie prévue : avril 2023). Catherine Zambon, enfin, a occupé le studio en novembre et décembre pour assurer des rencontres et ateliers avec les

étudiants de l'université d'Artois. Le renouvellement du bail permet d'ouvrir un nouveau chapitre pour le studio, et de nouveaux partenariats.

DES RÉSIDENCES CROISÉES

En mai s'est achevée la résidence croisée entre l'Agence Hauts-de-France et l'Agence Normandie, qui a vu Emmanuelle Polle en résidence à Arras et Fanny Chiarello en résidence à Régneville-sur-Mer. Cette expérimentation ayant été une réussite, le dispositif devrait être reconduit en 2023, et étendu à la région Grand Est en 2024 sur le même schéma. Un travail avec la Wallonie pourrait conduire à étendre ce travail sur ce troisième territoire.

LE LIVRE EXPRESS RÉGIONAL

Là comme ailleurs, l'Agence s'est interrogée sur la portée et l'organisation de ses Livres express régionaux, chargés de valoriser les nouveautés littéraires de la région. Cette réflexion a conduit l'Agence à expérimenter l'organisation de ces LER en liens avec des événements existants, afin d'en renforcer l'impact. Ce fut le cas le 30 septembre, en marge du Festival Haut les livres, qui rassembla 35 personnes. Des vidéos ont été réalisées pour le dispositif numérique à venir.

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

L'Agence a identifié un sujet de difficulté à l'endroit de l'URSSAF et des déclarations à faire côté « diffuseur » (pour l'URSSAF, le diffuseur est l'organisateur), comme du côté « auteur ». C'est pourquoi deux sessions de formation ont été proposées : les 14 et 15 avril, qui rassembla 25 personnes à la Villa Yourcenar, et 40 les 10 et 11 octobre à Amiens.

L'accompagnement des éditeurs et des libraires

La région Hauts-de-France bénéficie du travail professionnel et rigoureux de deux associations centrées sur les métiers d'éditeur et éditrice, et de libraire. C'est pourquoi le travail de l'Agence avec les professionnels concernés ne pouvait pas être repensé sans ces associations qui ont tenu bon lorsque l'Agence tanguait, et sur des bases saines et clarifiées. C'est donc ensemble que cet accompagnement s'est imaginé, à travers notamment des accords et protocoles communs dont la rédaction et la finalisation ont occupé une partie de l'année.

LES PROTOCOLES DE PARTENARIAT

Avec le Réseau des maisons d'écrivain, les associations d'éditeurs et de libraires sont les trois partenaires qui entretiennent des liens privilégiés avec l'Agence, identifiés et organisés dans le cadre d'un Protocole de partenariat signé de façon bilatérale le 22 février 2022. Ces protocoles ont permis de repenser les relations entre les structures en cherchant à garantir les missions et spécificités de chacune des structures. Ils ont été travaillés avec les conseils d'administration de chacune des associations, ainsi qu'avec la DRAC et la Région, constituant les prémices d'un chantier important pour 2024 à 2026, le contrat de filière (voir partie pilotage).

LE PLAN DE RAYONNEMENT DES LETTRES RÉGIONALES

Dans le cadre de sa réorganisation, l'Agence a maintenant pour charge de valoriser les lettres régionales à l'extérieur de la région sur quelques événements collectifs identifiés. Après dialogue avec l'association des éditeurs, la Région et la DRAC, trois événements ont été considérés comme structurant pour la fin de l'année 2022 et l'année 2023 :

— le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil ;
— la Foire du livre de Bruxelles, où régions et territoires de France sont invités d'honneur ;
— le Marché de la poésie de Paris (initiative historiquement portée par le CR2L Picardie).

Ces trois événements font partie d'un « plan de rayonnement des lettres régionales », validé par les différentes parties au siège de Région à Lille le 13 juillet 2022. Il est entré en application immédiatement, permettant dans la foulée d'être présent au SLPJ 2022.

Vingt artistes-auteurs et autrices ont rejoint les tables Hauts-de-France à côté des auteurs lauréats du dispositif « un auteur à Bologne » Johan Leynaud et Romane Lefebvre. Treize éditeurs ont été présents : Bel et bien, Cours toujours, Henry, Inukshuk, Lansdalls, L'iroli, Lucca, Minus, Obriart, Pera, Soleils bleus, Vous êtes ici. Ils constituent une partie du collectif Géant, créé quelques temps auparavant, au sein de l'association des éditeurs. Pour l'occasion, l'Agence s'est rapprochée de l'association la Ronde des géants, ce qui a permis d'accueillir l'enfant d'osier, Anatole et ses trois mètres de haut, venu de Villeneuve-d'Ascq.

En 2023, la Foire du livre de Bruxelles devrait permettre de valoriser 13 éditeurs et 30 artistes-auteurs et autrices de la région dans le cadre d'une mise à l'honneur exceptionnelle. Le Marché de la poésie devrait être calibré sur une même base de maisons d'édition, d'auteurs et autrices.

L'arrivée de Virginie Jalain permet, là encore, une stabilisation du travail sur ces volets culturels, commerciaux et diplomatiques.

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE STRUCTURE DE DIFFUSION

En pleine période de Covid-19, l'Agence réunissait mensuellement les associations d'éditeurs, de libraires, d'événements littéraires, la Région et la DRAC (parfois l'Adan) pour suivre la situation des professionnels du livre, et pour imaginer la sortie de la crise. De ces discussions sont nés différents projets : l'intégration de la base Dilicom au site internet, le relais d'une campagne de communication sur le prix unique du livre à l'occasion de l'anniversaire de cette loi dite « Loi Lang », et le début d'une réflexion sur la création d'une structure régionale de distribution et de diffusion.

Afin d'aider l'association des éditeurs sur ce dernier point, l'Agence a proposé de prendre en charge la réflexion sur la partie diffusion. L'étude a été rendue en juin 2022 avec un accompagnement de David Demartis (DSG Conseil). L'association des éditeurs a pris en charge la partie distribution, et a fait appel à Mécénat and Co. À charge maintenant, pour l'association des éditeurs, d'imaginer la suite sur ces deux bases ; l'Agence reste attentive aux besoins de l'association sur ce dossier afin d'aider à son aboutissement.

L'accompagnement des manifestations littéraires

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION

Pourquoi et comment organiser un événement littéraire aujourd'hui, après la crise de Covid-19 ? Il semble que cette question soit plus complexe qu'avant la pandémie, vu le nombre de demandes de soutien et d'accompagnements reçues à l'Agence. Surcoûts, nouvelles normes, réduction du nombre de bénévoles, difficulté à retrouver le public… Les événements ont subi de plein fouet la crise sanitaire, forçant les organisateurs à des annulations ou des reports. Pour autant, ces événements sont essentiels pour rendre visible la diversité éditoriale. Une situation qui n'est pas sans poser question sur le plan régional comme national. La Sofia organise tout début 2023 ses États-généraux qui devraient dresser un panorama sans fard de la situation, basée sur des études régionales auxquelles participe l'Agence.

D'ailleurs, une dizaine de porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

L'Agence a entrepris un travail de révision de ses fichiers des manifestations régionales car, dans le même temps qu'un certain nombre de salons ont disparu, d'autres ont vu le jour sur tout le territoire. L'agenda en ligne a été actualisé de ce fait, afin de rendre compte de cette nouvelle vitalité. Une vitalité à accompagner.

REPENSER LA CHARTE DES MANIFESTATIONS

Outil de communication et d'accompagnement des acteurs du livre, la charte des manifestations a été diffusée largement. Elle doit cependant être retravaillée pour davantage prendre en compte les problématiques liées à l'environnement et l'éco-responsabilité, perspectives pour le futur PCSES.

LIBRIMANIA

En marge des commissions et discussions est apparu le sujet central de l'interprofession : la méconnaissance des uns par les autres. C'est pourquoi l'Agence a mis en place un travail expérimental d'interconnaissance de l'écosystème du livre, avec un professionnel des mécaniques de jeu (Artha Enlart), une rédactrice (Tara Lennart), un dessinateur (Antoine Dodet). Initialement prévu pour les professionnels et amateurs du livre, ce jeu semble intéresser fortement les professionnels de l'enseignement et a été modifié en conséquence. Il est accompagné d'un livret qui explique le rôle de chacun, assortis de portraits vidéos visibles sur le site internet. Ce projet a bénéficié de différents temps d'expérimentation : en juillet dans l'équipe, en décembre en Conseil d'administration. Le pôle communication a été intégré au travail de conception.

Pôle Communication

Globalement : soutenir et amplifier la nouvelle dynamique

Le pôle communication a vécu une année 2022 dense et en forte redéfinition. Malgré le départ en congé maternité de Nathalie Rost, l'équipe a su faire face à un surcroit d'activités lié notamment à la mise en ligne du nouveau site internet. Maëlle Ubico, qui a assuré le suivi et la continuité, a été rejointe fin 2021 par Émilie Bergogne en CDD, et Louise Deswarte en tant qu'apprentie. Nathalie Rost est revenue en septembre pour travailler sur la nouvelle stratégie de communication de l'Agence, en lien avec le projet. Un travail de fond qui obligea à suspendre la revue Eulalie, et qui se traduisit par un développement des actions en ligne, notamment sur le nouveau site internet, les réseaux sociaux et via des lettres d'informations sectorisées pour être plus utiles aux professionnels.

Un travail renouvelé en ligne

UN NOUVEAU SITE INTERNET

En 2021, parmi les urgences à traiter, il semblait important de remettre en débat la question du site internet. Dans son étude préparatoire à la fusion, le cabinet ABCD avait préconisé en 2017 de se saisir du sujet au plus vite. Un temps mis en perspective, la refonte du site à néanmoins était écartée. Dès le mois de février 2021, il a donc été procédé à la réécriture du cahier des charges, à la consultation de professionnels, à la mise en place d'un appel à proposition, puis au choix des prestataires, tout cela avec l'aide d'Olivier Carpentier de Spontané_IT (voir rapport d'activités 2021). En raison de ces

péripéties et également parce qu'un abonnement arrivait à échéance, nous avons mis en ligne un site internet en janvier 2022 qui n'était pas complètement abouti. Il a donc été intensément nourri au premier semestre pour devenir l'outil majeur de la communication qu'il devait être, véritable plateforme d'information, de valorisation et de documentation pour les professionnels du livre. Les contenus ont été enrichis toute l'année, les fonctionnalités testées et améliorées pour qu'il joue son rôle de caisse à outils mutualisé. Le site se compose de cinq ressources essentielles :

— L'agenda des salons et festivals ;
— L'annuaire des professionnels ;
— Les parutions des auteurs et éditeurs ;
— L'annuaire des formations et rencontres professionnels ;
— Le guide des dispositifs d'aides et de subventions.

UNE NOUVELLE COLLECTION DE FICHES PRATIQUES

En parallèle à l'élaboration d'une politique éditoriale du site internet, et dans le prolongement de l'élaboration des contenus éditoriaux, l'Agence a actualisé, développé et mis en place une collection de fiches pratiques, par secteurs d'activités. Les documents ont été revus et actualisés et constituent à ce jour plus de 30 pages d'informations sectorisées.

LES LETTRES D'INFORMATIONS

Les lettres d'information sont des relais réguliers destinés aux professionnels sur les principales actualités, formations, journées professionnelles ou dispositifs d'aide diffusés sur le site internet de l'Agence. Après une expérimentation réussie fin 2021 avec le pôle Développement des pratiques, le pôle Communication a formé et accompagné, tout au long de l'année 2022, l'ensemble des pôles d'activité de l'Agence afin de développer des lettres d'informations sectorielles. Ces lettres d'information, davantage ciblées par secteur, visent à optimiser le travail de veille informationnelle effectué au sein des pôles et permettent de nourrir les professionnels en informations.

En 2023, en lien avec le repositionnement des actions de communication et la nouvelle stratégie de communication qui sera à mettre en œuvre, le pôle communication réinterrogera l'édition de sa lettre d'information générale.

Documents et outils de communication institutionnels

PRÉSENTER L'AGENCE

Là encore il était fortement conseillé par le cabinet ABCD de clarifier les missions de l'Agence auprès de son public dès 2017. L'équipe de communication a donc proposé un dépliant qui précise les missions et les contacts par pôle. Il s'agit du premier document de ce genre au sein de l'Agence, qui sera actualisé courant 2023.

PRÉSENTER LE TRAVAIL DE L'AGENCE

Dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Agence, temps fort associatif annuel, deux rapports d'activités ont été réalisés. Ce double travail avait pour objectif de servir de jalon dans l'histoire de la structure, en faisant un bilan des années 2018-2021, c'est-à-dire depuis la fusion, la base à la construction du futur projet de l'Agence pour les années 2024-2026. Le premier cahier a permis de faire un état des lieux du travail réalisé par l'Agence depuis 2018. Il est disponible pour tout

le public. Le second était réservé aux adhérents et revenait sur la vie statutaire et la vie de l'équipe de l'Agence sur cette même période, et les difficultés traversées.

Les publications

EULALIE : DIFFUSION DU HORS-SÉRIE ET PAUSE

Le début de l'année 2022 a été l'occasion de la diffusion du nouveau numéro d'Eulalie, qui prit la forme d'un hors-série sur le thème Transition (pour les détails de sa réalisation, voir le rapport d'activités 2021). La diffusion a été sensiblement la même que le numéro précédent. Ce numéro a été très bien réceptionné par les lecteurs fidèles et habitués d'Eulalie.

Depuis, une réflexion s'est engagée sur toutes les publications et sur la communication générale de l'Agence, ce qui poussa l'équipe de communication à suspendre la publication d'Eulalie pendant un an. Une nouvelle publication de la revue devrait voir le jour sur de nouvelles bases en 2024.

Les relations avec la presse

ACCROÎTRE LA COMMUNICATION VERS LA PRESSE

Forte de sa nouvelle dynamique, l'Agence tente de développer ses liens avec la presse. En s'associant au Club de la presse et par des relais directs, elle affine un travail régulier qui passe par plusieurs événements qui ont structuré son année et construisent peu à peu des rendez-vous réguliers. En 2022, l'Agence a réfléchi à une scénarisation plus précise de son activité en créant des rendez-vous réguliers sous la forme de communiqués qui ont jalonnés l'année.

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS

En parallèle, l'Agence accroit ses liens directs avec certains médias. Avec France Bleu Nord, des pistes sont envisagées pour 2023. Avec le Courrier Picard, une série a été lancée durant l'été 2022 qui était orientée autour des maisons d'écrivain de la région, et sur des maisons d'écrivain en Normandie, profitant du lien entre les deux régions qui reçoivent ce même journal. Au final, quatre articles ont permis de découvrir les maisons de Jules Verne, Alexandre Dumas, Jean Calvin et Jean-Jacques Rousseau (4 articles étaient dédiés au patrimoine normand). Les partenariats avec *L'Écho du Pas-de-Calais* et avec *Le Carnet et les instants* (Belgique) ont continué par ailleurs, permettant une forte diffusion de chroniques de livre sur ces territoires. Avec ce dernier média, un partenariat renforcé devrait voir le jour en 2023.

VEILLE MÉDIA

Le Pôle assure une veille régulière des médias essentielle pour tous les pôles, et réalise une revue de presse accessible sur le site internet.

FOCUS LES JALONS DE LA COMMUNICATION ET QUELQUES RETOMBÉES

Janvier 2022	Communiqué sur la nouvelle direction – relais dans La Voix du Nord, Livre Hebdo, Actualitté, L'Avenir de l'Artois, France Bleu Nord
Février 2022	Signature des conventions de partenariat entre l'Agence et trois associations sectorielles (éditeurs, libraires et réseau des maisons d'écrivain) : l'occasion d'un communiqué « L'union fera la force du secteur du livre : Nouveaux engagements des acteurs régionaux » – relais dans la Gazette des communes (Nord-Pas-de-Calais et Picardie)
Mai & juin 2022	Communication sur l'Assemblée générale et sur le Livrodrome à Liévin – relais dans L'Avenir de l'Artois, La Voix du Nord, PFM, radio RBM, France Bleu Nord, et par la presse nationale du Livrodrome (Le Point, L'Express, Libération, Le Monde…)
Eté 2022	Série d'articles avec Le Courrier Picard
Septembre 2022	Annonce des temps forts du second semestre 2022 à l'occasion de la rentrée littéraire de septembre par le biais d'un communiqué « L'AR2L Hauts-de-France s'engage avec les actrices et les acteurs du livre » – relais dans La Voix du Nord et France Bleu Nord
Novembre 2022	Annonce de la présence des éditeurs des HDF au SLPJ en novembre 2022 par le biais d'un communiqué « Les Hauts-de-France investissent le 38e Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis » – fort relais médiatique par le Salon lui-même
Décembre 2022	Annonce et présentation de la lauréate HDF pour un programme de La Charte en décembre 2022 : communiqué « Une illustratrice des Hauts-de-France lauréate du concours nation "Un voyage à Bologne" », relayé par Actualitté

FOCUS UNE ANNÉE ACCOMPAGNÉE PAR LE PÔLE COMMUNICATION (CLASSÉ PAR DATE D'ABOUTISSEMENT)

8 avril	Mission d'appui aux bibliothèques en milieu pénitentiaire, mise en page de l'étude
Avril	Réalisation de cartes de communication pour L'Armarium
14-15 avril	Mise en page des programmes de formations « Diffuseurs : comment déclarer les rémunérations des auteurs » et « Auteurs : comment déclarer vos revenus » Agence / URSSAF
12-13 mai	Conception graphique du programme des journées, du carnet de notes, d'un autocollant, d'affiches, de badges pour les Journées des Bibliothèques numériques de référence
11 juin	Création du programme et de l'affiche pour la journée professionnelle « De la bulle à la scène » Agence / Actes Pro
22 juin	Réalisation des rapports d'activités de l'Assemblée générale de l'Agence
Juillet	Mise en page des premières données de l'observatoire (travail non communiqué car intégré au dossier de diagnostic de filière)
15 septembre	Réalisation d'un kit de com pour l'exposition « Sublimes animaux » (affiche, carte postale, 12 marque-pages)
15 septembre	Mise en page du programme de la journée « Illettrisme et monde du travail »
30 septembre	Mise en page du programme du LER #5
10-11 octobre	Mise en page du programme des journées de formations « Diffuseurs : comment déclarer les rémunérations des auteurs » et « Auteurs : comment déclarer vos revenus » Agence / URSSAF

Un pôle au service des autres pôles

Au-delà de ses actions spécifiques, le pôle communication de l'Agence accompagne également les dossiers sectoriels, en les accompagnant sur la production de supports de diffusion.

* Voir le tableau ci-dessus.

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DU RÉSEAU DES MAISONS D'ÉCRIVAIN

Dans le cadre du protocole de partenariat signé en janvier 2022 entre l'Agence et le Réseau des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires des Hauts-de-France, l'AR2L Hauts-de-France a mis à disposition une chargée de communication, à raison de quatre demi-journées, afin d'accompagner la nouvelle salariée coordinatrice du Réseau à prendre en main différents outils de communication, notamment à l'approche de l'édition 2023 de son festival. La formation s'est centrée sur l'usage du site internet et des logiciels de cartographie.

Une nouvelle stratégie de communication

De septembre à décembre 2022, le pôle communication a engagé une réflexion sur une nouvelle stratégie de communication. Si l'Agence continue de positionner les acteurs du livre et de la lecture comme son cœur de cible et continue des les accompagner dans leur développement, le pôle communication s'investit d'une nouvelle stratégie de communication : faire de l'AR2L Hauts-de-France le porte-voix du livre et de la lecture en région Hauts-de-France. En conséquence, une nouvelle cible s'ajoute aux précédentes : les amateurs et passionnés de livre et de lecture qui sont les premiers prescripteurs et peuvent être des relais importants des actions menées et des nouveautés produites sur le territoire.

Cette nouvelle politique de communication définie, l'Agence entame une réflexion sur la faisabilité d'un dispositif numérique avec comme intension centrale de créer une passerelle entre les acteurs du livre et la lecture, leurs publics, le patrimoine et la création… Idée issue des discussions de l'Assemblée générale de juin 2022, ce dispositif a fait l'objet de réflexions au sein de l'équipe et avec l'aide d'une consultante, Radhia Bensliman, qui devrait encore nous accompagner sur le sujet toute l'année 2023.

Vie d'équipe

Panorama général

CLARIFICATION DES MISSIONS DE CHACUN ET CHACUNE AU SEIN DE L'ÉQUIPE

L'année 2021 avait permis de faire un état des lieux à la fois des missions de l'Agence, de leurs déclinaisons opérationnelles, et des fonctions de chacun et chacune dans l'équipe. Les différences entre chargé de mission et chargé de projet n'étaient pas des plus claires. Le travail a donc été repensé en pôles, avec un ou une responsable, et une ou plusieurs personnes chargées de mission. Les périmètres de chaque pôle ont été redéfinis avec l'équipe. L'emploi des primes en reconnaissance des expériences professionnelles passées ou des avancées de carrière a pu être abandonné lors de la requalification des postes. Il a fallu également revoir l'ensemble des grilles de postes et de salaires pour être en conformité avec la nouvelle version 2022 de la Convention collective de référence (ECLAT), profondément renouvelée. Le degré d'autonomie devint l'aune à partir de laquelle les missions ont été établies et détaillées dans des fiches de poste créées pour l'occasion ou corrigées. Les salaires ont été réévalués en fonction. Les primes sont maintenant intégrées à des démarches ponctuelles et ciblées dans le temps.

UNE ÉQUIPE ENCORE EN COURS DE CONSTITUTION

Dans une structure en cours de renouvellement de projet, l'équipe elle-même subit des changements, même si, sur les grandes masses, le nombre d'équivalents temps-pleins (ETP) n'a pas fondamentalement changé. Il se rapproche de la projection idéale et modélisée dès la conception de l'Agence de 13 ETP qui pourraient être répartis ainsi :

1 Direction ; 2 Administration ; 2 Communication ; 2 Patrimoine ; 2 Création-Production-Rayonnement ; 2 Développement des pratiques ; 2 Actions transversales (dispositif numérique, observatoire). Cet idéal compose la projection centrale du PCSES en cours d'écriture en 2023.

Durant l'année 2022, l'AR2L Hauts-de-France a employé 19 salariés pour un total de 12,58 ETP (8,30 en CDI et 4,28 en CDD). En comparaison, en 2021, l'Agence avait employé 17 salariés pour un total de 12,03 ETP et, en 2020, 15 salariés pour un total de 11,65 ETP.

LA RÉPARTITION DES ETP PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

Durant l'année 2022, l'équipe permanente n'était pas au complet du fait de la vacance de postes dans plusieurs pôles durant une partie de l'année (création, production, rayonnement ; vie littéraire développement des publics). Si, en 2019, on avait constaté une répartition homogène des effectifs par secteur d'activité pour la mise en place des actions, ce n'est pas le cas depuis 2021. En 2022, cette disparité de répartition des ETP est due à plusieurs facteurs :

— Communication : emploi d'une apprentie jusqu'en août 2022 ; renforcement du pôle par le recrutement d'une 2e chargée de communication durant toute l'année ; la période de congé maternité de la responsable de pôle (7 mois) n'a pas été comptabilisée dans le total

— Patrimoine : 2 postes en CDI et 1,71 ETP en CDD sur des projets liés à des financements BnF ou SLL

— Création, production, rayonnement : vacance de poste entre avril et mi-novembre.

Voir le tableau page suivante.

L'animation du collectif salarié

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Nathalie Rost, titulaire, et Adeline Poivre, suppléante, représentent le personnel au sein du CSE. François Annycke y représente l'employeur en tant que directeur (article 4.3.e du règlement intérieur). Le CSE s'est réuni 8 fois durant l'année 2022.

Ses travaux ont porté sur le suivi et la résolution de chantiers importants, identifiés par la psychologue du travail et l'audit (voir rapport d'activités 2021) :

— Réaménagement des deux sites de travail, en fonction des nouveaux usages avec un renouvellement des fauteuils de travail et une étude sur la mise en place de cloisons anti-bruit, avec l'aide d'un ergonome du travail associé à l'ASMIS ; les cloisons doivent être installées en 2023 ou 2024 ;

— Finalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) pour la période 2020-2022 et mise en place du DUERP 2023 ;

— Concertation sur les anciennes chartes des temps et des déplacements devenues caduques ; un chantier qui devrait aboutir en 2023 ;

— Finalisation sur le travail en itinérance (téléphone et ordinateur) ;

— Mise en place d'une charte de télétravail expérimentée sur un an (bilan en septembre 2023) ;

— Réflexions sur les critères d'évaluation de la maitrise professionnelle (application nouvel avenant convention collective ECLAT) appliquée à partir de 2023.

RÉUNIONS D'ÉQUIPE RÉGULIÈRES

Parallèlement, la direction a continué la politique de concertation mise en place en janvier 2021 par le biais des réunions d'équipe mensuelles. Huit réunions d'équipes ont été organisées alternativement à Arras et Amiens, et une journée à Lille pour que toute l'équipe découvre et connaisse un peu mieux la capitale de la région Hauts-de-France.

LISTE DES SALARIÉS EMPLOYÉS PAR L'AR2L HAUTS-DE-FRANCE DURANT L'ANNÉE 2022

NOM	POSTE	STATUT	DATE D'EMBAUCHE
François Annycke	Directeur	CDI	CDD Coordinateur du 01/09/2021 au 31/12/2021 à 80% CDI Directeur à compter du 01/01/2022 à 100%
Pajak Véronique	Responsable du pôle Administration et comptabilité	CDI	Depuis le 01/03/2007
Dupuis Catherine	Assistante en gestion administrative et comptabilité / Chargée d'Administration et comptabilité	CDD Sénior	CCD à 50% du 08/10/2018 au 07/09/2020 CDD Sénior à 50% du 08/09/2020 au 31/12/2019 puis à 60% au 01/01/2020. CDD Sénior renouvelé pour la même durée jusqu'au 06/03/2022
Vasseur Sabrina	Chargée de comptabilité et d'administration	CDI	Depuis le 16/02/2022
Nathalie Rost	Responsable du pôle Communication et mécénat	CDI	Depuis le 16/08/2011 à 80% congé parental depuis le 22/09/2022
Maëlle Ubico	Chargée de communication	CDI	CDD du 24/04/2018 au 30/06/2019 CDI depuis le 01/07/2019
Louise Deswarte	Apprentie Assistante en communication	CDD	Du 01/09/2021 au 31/08/2022
Émilie Bergogne	Chargée de communication	CDD	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Adeline Poivre	Responsable du pôle Vie littéraire et Observatoire	CDI	CDD du 14/05/2018 au 13/11/2019 CDI depuis le 14/11/2019
Thomas Le Déaut	Chargé de projet Vie Littéraire	CDD	Du 19/04/2022 au 31/12/2022
Vincent Lahoche	Chargé de projets puis Chargé de mission Structure diffusion-distribution	CDD	CDD du 10/02/20 au 10/08/20 Temps Partiel 40% jusqu'au 30/04/2020, puis 60% jusqu'au 31/12/2020, puis 80% jusqu'au 09/08/2021 Puis CDD à 100% à du 16/08/2021 au 31/03/2022
Virginie Jalain	Coordinatrice du pôle Création, production et rayonnement	CDI	Depuis le 14/11/2022
Florence Flamme	Responsable du pôle Développement des publics	CDI	Depuis le 01/09/2020
Julie Proust	Responsable du pôle Patrimoine	CDI	Depuis le 09/10/2007
Amandine Haslin	Chargée de mission Patrimoine	CDI	CDD du 26/09/2017 au 31/12/2018 CDI depuis le 01/01/2019
Lucie Jacquin	Chargée de signalement itinérante Puis Chargée de catalogage des fonds patrimoniaux	CDD	Du 14/04/2021 au 13/10/2022 Puis nouveau CDD à compter du 01/11/2022 jusqu'au 14/05/2023
Rémi Hurtrez	Chargé de projet signalement des fonds patrimoniaux	CDD	Du 21/07/2022 au 26/03/2023
Jeanne Cuvillier	Chargée de projet signalement des fonds patrimoniaux	CDD	Du 01/10/2022 au 31/03/2023
Cécile Khalifa	Chargée de projets patrimoine	CDD	Du 07/11/2022 au 30/04/2023

En outre, l'AR2L Hauts-de-France accueille également :
— Niamé Caillou, Étudiante en première année de BUT Métiers du livre et du patrimoine, stagiaire du 09/05/2022 au 25/06/2022
— Mikaël Coadou, Professeur de lettres détaché mis à disposition par le rectorat à raison de 4 heures par semaine sur le site d'Amiens depuis le 08/09/2022
— Et sur le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, les étudiants et étudiantes du BUT Métier du livre de Tourcoing / Lille 3

PORTRAITS DE L'ÉQUIPE de l'AR2L Hauts-de-France, illustrations par Julien Martinière (2021) et Stéphanie Rubini (2023).

Toujours au croisement de toutes les frustrations et de tous les désirs, l'Agence doit chercher à susciter la rencontre et le dialogue entre institutions, professionnels du terrain, amateurs éclairés et acteurs divers et variés, qu'ils soient professionnels de la culture, de la santé, de l'action sociale, de la justice ou des milieux scolaires et universitaires, entre autres. Vaste chantier. D'autant plus vaste dans un contexte complexe, et dans un moment de crises multiples qui questionnent nos pratiques.

Perspectives sombres : crise économique et financiarisation accentuée du monde du livre, crise de Covid-19 qui a encore perturbé le début d'année 2022, crise des centres-villes et leur impact sur les librairies indépendantes, crise du papier, crises internationales, crise des réseaux traditionnels et amplification du phénomène de l'auto-édition, inflation des nouveaux artistes-auteurs et autrices et question des rémunérations, déstabilisation de la diffusion et de la distribution... Des crises, des crises et encore des crises, bien connues des observateurs de nos mondes contemporains, qui ont depuis longtemps identifié les crises comme les motrices de la grande machine dans laquelle chacun tente de survivre. Comment sortir des ornières qui nous semblent si nombreuses et profondes pour nos actions et nos territoires ?

Perspectives claires : moment-charnière, point de bascule pour repenser nos pratiques, évaluer nos modalités de fonctionnement et imaginer d'autres possibles. Comment réinventer nos métiers et nos pratiques à partir de la situation actuelle ? Comment l'Agence, par sa place, son projet, peut aider à construire des alternatives crédibles et solides avec ses partenaires ?

Voilà les enjeux du projet en cours d'élaboration pour les années 2024 à 2026. Comme le dit Ian Manook, cité en exergue de ce document, les rêves sont déjà en nous ; ne reste plus qu'à trouver les moyens de les réaliser.

FRANÇOIS ANNYCKE

Conclusion

L'Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France est une structure interprofessionnelle, centre de ressources et lieu de l'accompagnement des acteurs du livre en région Hauts-de-France. Dans une logique d'intérêt général et d'aménagement culturel du territoire, l'AR2L Hauts-de-France, en s'appuyant sur les professionnels de la région, intervient en accompagnement des politiques publiques en ayant pour objectif le développement et l'accès du livre et de la lecture pour tous.

Rapport annuel 2022

AGENCE RÉGIONALE DU LIVRE & DE LA LECTURE HAUTS-DE-FRANCE

RÉDACTION
François Annycke

Avec la participation de toute l'équipe : Émilie Bergogne, Florence Flamme, Amandine Haslin, Lucie Jacquin, Virginie Jalain, Véronique Pajak, Adeline Poivre, Julie Proust, Nathalie Rost, Maëlle Ubico, Sabrina Vasseur.

RELECTURES ET CORRECTIONS
Nathalie Rost

CONCEPTION GRAPHIQUE & MISE EN PAGE
Wilhem Arnoldy, WAG&W

IMPRESSION
DBStore

DATE DE PUBLICATION
Juin 2023

SITE D'AMIENS
La Graineterie
12 rue Dijon,
80000 AMIENS
T. 03 22 80 17 64

SITE D'ARRAS
La Citadelle
Quartier des Trois Parallèles,
Av. du Mémorial des Fusillés,
62000 ARRAS
T. 03 21 15 69 72

contact@ar2l-hdf.fr
www.ar2l-hdf.fr